

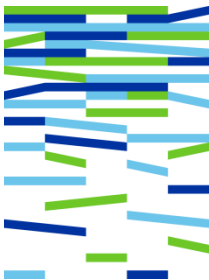


Direction
territoriale
Centre-Bourgogne

Service
développement de
la voie d'eau

Dijon, le 11 septembre 2020

Affaire suivie par : Céline MALET
Tél. : 03-45-34-12-02
Courriel : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr



Compte rendu de la CLU exceptionnelle du 10 septembre 2020 à Dijon

Présents :

Ackermans Anne	ANPEI
Bairstow James	Societe European waterways
Delmas Eric	Nicols
Gaudin Marie-Carmen	TFC
Marsland Bob	DBA The Barge Association
Michaud Céline	Fragnes Tourisme
Ourseau Dominique	L'entente
Rottier Pascal	E2F
Walther Julien	CroisiEurope

VNF:

Bernes-Cabanne Christelle	SEMEH
Chevalier Vincent	UTI Nivernais-Yonne
Clariond Alexis	SDVE
Malet Céline	SDVE
Marquis Fabien	UTI Bourgogne
Perrot Déborah	UTI Val de Loire et UTI Loire-Seine
Poncet Sébastien	UTI Saône et Loire

I/ Point sur la situation hydrologique :

Cf diaporama

La situation hydrologique liée à la sécheresse de cette année demeure très tendue. Les régions de l'Est de la France sont toujours très touchées par le manque d'eau.

Les débits des rivières restent toujours bas notamment ceux de l'Ouche, de l'Aron et de l'Arroux. Les débits de ces derniers sont inférieurs au débit réservé.

Il n'y a pas d'évolution au niveau des arrêts sécheresse. La situation ne continue pas à se dégrader mais ne s'améliore pas pour autant.

Les tendances météo ne donnent toujours pas de modèles sur les jours/mois à venir, bien que les températures sont toujours à la hausse pour les jours prochains.

Les réserves en eau pour le canal de Briare sont à 25%. Les réserves permettront d'assurer la navigation jusqu'en fin de saison sans mettre à mal les réserves pour la saison prochaine.

Les réserves utiles en eau pour le Canal de Bourgogne sont à 23%. On note un léger décrochage, résultat des mesures prises pour maintenir la navigation libre. Incertitudes sérieuses sur la possibilité de pouvoir finir la saison. (Cf. § Stratégie d'exploitation)

S'il n'y a pas de pluies significatives, les réserves utiles en eau pour le Canal du Centre (21%) permettront d'assurer 4 semaines de navigation libre, pas plus.

II/ Stratégie d'exploitation :

1) Focus sur les canaux Loing, Briare, Roanne à Digoin, Seille, Nivernais et l'Yonne

Cf diaporama

Canal du Nivernais versant Loire : Situation identique. Maintien du regroupement des bateaux entre les écluses Loire et Baye (VNF + CD58).

Canal du Nivernais versant Yonne (partie amont) : regroupement de l'écluse 15 VS de Champ Cadoux à l'écluse 52VS de Coulanges sur Yonne.

Seille et Canal de Briare : cf présentation

2) Focus sur le canal Latéral à la Loire :

Cf diaporama

Canal Latéral à la Loire Nord : Regroupement entre l'écluse de l'Aubray et celle de Maimbray Pas d'inquiétude particulière. Période de faucardage avec possible gêne à la navigation. La vigilance est de rigueur.

Canal Latéral à la Loire Sud : Retour progressif à la normale avec un mouillage à 2m et une limitation de l'enfoncement à 1m60.

3) Focus sur le canal du Centre :

Cf diaporama

Fin de la navigation libre le 27/09. A partir du 28/09, VNF va mettre en place des convoys au regard des ressources disponibles. Il est demandé aux usagers de faire connaître, **avant le 23 septembre**, leurs souhaits de navigation aux adresses mails suivantes: **uti.saoneloire@vnf.fr** et **sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr**. **Attention, il ne s'agit pas d'une navigation à la demande comme en juin mais de l'évaluation de besoins de convoys pour organiser des passages regroupés à des dates précises.**

Fragnes Tourisme: Interroge VNF sur la hauteur d'eau dans le bief de Fragnes, qui semble particulièrement bas.

VNF: Remarque bien prise en compte.

4) Focus sur le canal de Bourgogne :

Cf diaporama

Secteurs de St-Jean de Losne à Dijon et de Dijon à Pouilly-en-Auxois : Navigation libre jusqu'au 11/10. Pour l'instant, il est difficile de se prononcer sur la possibilité de convoys

au-delà de cette date.

Secteurs de Dijon à Pouilly-en-Auxois et de Venarey-Les Laumes à Tonnerre : Biefs maintenus à 1m60 jusqu'à début octobre. Navigation libre jusqu'au 30/09.

Il est impératif de faire remonter les souhaits de navigation d'ici le 23/09 aux adresses mails suivantes : uti.bourgogne@vnf.fr et sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr

Le loueur Nicols n'effectuera pas de convoyage. Demande à avoir les avis à la batellerie le plus en amont possible pour informer les clients. Idéalement, M. Delmas aimerait que la navigation libre s'arrête au 5/10. Suite à la CLU, M. Delmas s'engage à envoyer le planning des réservations.

Croisieurope va réaliser des croisières entre St Jean-de-Losne et Dijon sur le mois de septembre et ensuite réaliseront des croisières entre Besançon et Chalon-sur-Saône. Les péniches remonteront sur Dijon pendant l'hiver une fois que le niveau de l'Ouche aura remonté.

Un avis à la batellerie informatif sera rédigé en début de semaine prochaine. L'information de l'arrêt de la navigation libre transitera également via les gestionnaires de port.

III/ Actualités du réseau :

1) Point sur les prestations de faucardage :

Cf diaporama

Les prochains travaux de faucardage ne devraient pas avoir d'impacts sur la navigation.

Lien vers la carte de suivi des plantes aquatiques sur le réseau Centre-Bourgogne (actualisation régulière) : <http://u.osmfr.org/m/472798/>

2) Travaux en cours

cf Diaporama

Seille : A partir du 12/09 les conditions d'accès à l'écluse de la Truchère seront optimales et les interdictions levées. En revanche, le contournement pour les canoës et les kayaks via le ponton et le pont est toujours vrai.

Bief de Chagny : Opérations de diagnostic réalisées en urgence cet hiver pour offrir un service normal à la saison prochaine. Le bief sera vidé fin novembre, ce qui nécessite l'évacuation des bateaux stationnés dans le bief au plus tôt, les ressources en eau étant incertaines (cf. §II.3). Des travaux d'ampleur sont à envisager les années à venir, nécessitant de vidanger le bief mais pas en 2021.

III/ Questions, remarques :

Pascal Rottier indique que des péniches Freycinet vont naviguer à vide et passeront sur le périmètre de la DTCB pour pallier à la fermeture du canal de Bourgogne à Champagne. Un recensement sera fait et envoyé à VNF. M. Rottier souhaite avoir le diagnostic des fuites et aimerait connaître les corridors les plus viables à l'avenir.

VNF : La somme provenant du plan de relance sera en partie utilisée pour des travaux de régénération.

Pascal Rottier suggère qu'un travail soit réalisé en lien avec le Plan Etat Région.

A noter :

Prochaine CLU exceptionnelle le 23 septembre 2020 à 14h à Dijon et en visioconférence.

Chemin Jacques de Baerze – CS 36229 – 21062 Dijon Cedex
Tél. : 03 45 34 13 00 – www.vnf.fr

Établissement public de l'État à caractère administratif,
article L 4311-1 du code des transports TVA intracommunautaire FR 89 130 017 791
SIRET 130 017 791 01412, Compte bancaire : DRFIP Rhône Alpes et du Rhône, ouvert à la DRFIP Rhône-Alpes et du Rhône
n° 10071 6000 00001004270 58, IBAN FR76 1007 1670 0000 0010 0609 639, BIC n°TRPUFRP1